

Ecriture d'invention à partir d'un fait divers

Projet : Dans le cadre de l'Accompagnement Personnalisé en Français, les élèves de Seconde ont produit un court récit d'invention à la manière d'Elise Fontenaille-N'Diaye à partir de la lecture d'un article de presse relatant un fait divers.

Fait divers choisi :

Le procès de Bobigny.

En 1972 a lieu le procès retentissant d'une adolescente de 16 ans prénommée Marie-Claire, poursuivie pour avoir avorté clandestinement et assistée par une avocate de renom : Gisèle Halimi. (Source : leparisien.fr)

Par : Dorine Pasquier-Gautier (2de5)

Bobigny. Parc de la Bergère. 11 octobre 1972.

Marie-Claire

J'ai peur.

Inspirer, expirer.

Je sens les regards des jurés sur moi. Je sais ce qu'ils pensent de moi. Je sais qu'ils pensent que je suis un monstre.

Inspirer, expirer.

Cela va bientôt faire 10 mois. 10 mois que mon innocence est partie en fumée. Un an que je vis recluse, à compter le nombre de jours qui me séparent de mon procès. *Mon procès*. Deux petits mots qui me brûlent les lèvres à chaque fois que je les prononce. J'aimerais me réveiller, être à nouveau Marie-Claire Chevalier, jeune lycéenne de 16 ans qui croit encore que quelque part un futur incroyable l'attend. Mais il y a eu lui. Je revis cet instant toutes les nuits. Nous avons fait une fête chez lui : il avait invité mon amie Brigitte et elle m'avait convaincu de l'y accompagner. Tout le long de la soirée, j'ai eu l'impression de vivre un rêve. J'ai ri, chanté, dansé comme jamais auparavant. Puis les invités ont commencé à partir, un à un. Brigitte est partie, elle aussi. Au bout d'un moment, je me suis rendue compte que j'étais seule, qu'il ne restait que moi. Je me suis décidée à partir. Au moment de

prendre congé, il m'a menacé avec un long couteau de cuisine. Je me souviens de chacun des mots prononcés. Dans mon esprit, c'est encore très clair :

« Tu es très jolie, ce soir. Marie-Claire, sois une gentille fille. Allonge-toi. Ne me force pas à te saigner comme la sale truie que tu es ».

J'ai eu envie de crier. Crier à m'en briser les cordes vocales. Mais aucun son n'est sorti de ma gorge. C'est à partir de ce moment-là que j'ai compris ce qu'était la peur. Et depuis, elle ne m'a jamais quittée. Le contact de ses mains sur ma peau. Ma jupe relevée. Et mes larmes. J'ai tellement pleuré ce soir-là. Puis, deux semaines plus tard, les mêmes larmes sont revenues. Des larmes de honte et de dégoût. Ce qui n'aurait dû être qu'un instant de ma vie va me hanter pour toujours. J'étais enceinte de l'homme qui m'avait violée.

Michèle

Mes enfants ont toujours occupé une place importante dans ma vie. Comme tous les parents du monde, j' imagine. Sauf mon époux. Il s'est volatilisé, du jour au lendemain et je ne l'ai plus jamais revu. J'ai connu des coups durs. Plus d'une fois, on nous a coupé le courant ou l'eau. Il est même arrivé une fois que nous découvrions un avis d'expulsion dans la boîte aux lettres. Je pensais avoir tout enduré, jusqu'au jour où Marie-Claire m'a annoncé qu'elle était enceinte. Malgré tous nos efforts et notre bonne volonté, vivre avec un salaire de 1500 francs par mois à quatre s'avérait compliqué. Alors à cinq, dont un nouveau-né, c'était la ruine qui nous attendait. J'ai demandé à Marie-Claire l'identité du père. Après tout, un enfant se fait à deux ; je savais que ma fille n'était pas une « Marie-couche-toi-là », qu'elle ne fricoterait pas avec n'importe qui. J'espérais secrètement que le père de l'enfant prenne ses responsabilités. Mais la réalité était toute autre : on avait abusé d'elle, on l'avait violée. Le viol, personne n'en parle. On se dit toujours que c'est chez les autres que ça arrive. Mais un jour, vous vous rendez compte que vous aussi vous êtes *les autres*. Je me souviens de la rage qui s'est emparée de moi.

C'est ce même sentiment qui m'habite aujourd'hui. Assise sur ma chaise, je repense à tout ce que s'est passé depuis un an. Et sincèrement, je pense avoir fait le bon choix. Qu'on m'accuse de meurtre, peu m'importe. Car je n'ai tué personne, j'ai seulement préservé le futur de ma fille. A 16 ans, on va sur les bancs de l'école ; une jeune fille ne devrait jamais en être empêchée. J'ai proposé à Marie-Claire de se faire avorter. Je lui ai laissé le choix, car on ne peut imposer à quelqu'un la façon dont il dispose de son corps. En lui imposant, je n'aurais pas mieux valu que son violeur. J'ai remué ciel et terre pour trouver un médecin. Mes collègues m'avaient dit qu'un avortement était couteux, que je ne pourrais pas me le permettre. Par le biais de l'une d'elle, je suis rentrée en contact avec une "faiseuse d'anges", qui pouvait avorter Marie-Claire à un prix plus abordable pour mes maigres finances. Mais

trois semaines plus tard, Marie-Claire a été victime d'une infection. J'ai eu très peur, tellement peur que je l'ai emmenée à l'hôpital. Là-bas, le médecin m'a appris qu'un morceau de fil électrique était resté dans son ventre. Ils lui ont ôté, et Marie-Claire s'est remise. Nous pensions que le pire était passé, que nos vies reprendraient comme avant. Encore une fois, j'étais bien loin de la vérité. Un soir, des gendarmes se sont présentés à notre porte. Ils venaient nous arrêter. On avait été dénoncée. Par qui, je ne sais pas. Finalement, le plus dur arrivait. Mais je suis prête. Aujourd'hui, défendre ma fille et toutes les femmes qui se font avorter. C'est injuste de les juger pour un choix qu'elles ne font pas par gaité de cœur.

Gisèle

« Monsieur le juge, messieurs les jurés, bonjour. Tout d'abord, j'aimerais vous dire quelques mots. Ce procès n'est pas un procès comme les autres. Vous allez fixer le sort d'une jeune fille qui s'appelle Marie-Claire Chevalier. Elle avait 16 ans. Elle faisait ses études dans le lycée de sa ville. Elle sortait avec ses amies. Elle vivait pleinement sa vie d'adolescente. Marie-Claire n'était en rien différente de vos filles, vos nièces, vos sœurs, vos épouses ou vos mères au même âge. Mais un soir, son innocence a disparu. Au nom de quoi, au nom de qui ? Je vais vous le dire. Un garçon a abusé d'elle. La suite, vous la connaissez : Marie-Claire enceinte, Marie-Claire avortée. Et c'est pour ça que nous sommes ici. Parce qu'une fille de 16 ans a refusé d'abandonner sa vie d'adolescente, ses études et plus important encore, a refusé d'élever un enfant dans la précarité la plus totale. Vous la jugez pour ses choix-là. Pensez-y à tout instant, à chacune des secondes de ce procès ».

Nous devons gagner ce procès. Car si nous réussissons, le combat de millions de femmes et d'hommes ne sera plus vain. Il y a un an, quand Michèle Chevalier est venue me trouver à mon bureau, je n'ai pas hésité une seconde. L'histoire de Marie-Claire m'a touchée. Je venais tout juste de signer le *Manifeste des 343*. J'ai tout fait pour que le procès soit médiatisé ; le contexte social était plus que propice. J'ai mobilisé mes amis proches, dont Simone de Beauvoir. Marie-Claire Chevalier n'ira jamais en prison, je m'en suis fait le serment.

Mon tour arrive, je dois effectuer ma plaidoirie.

FIN

Marie-Claire a été relaxée. Son procès a ouvert la voie à la loi Veil, qui fut votée en 1975.